



## Nouveau point d'étape : Poursuite de la réorganisation, cessions d'actifs et renouvellement des garants financiers

Grenoble, le 24 juin 2024 – 8h – [Mare Nostrum](#), expert innovant des Ressources Humaines pour les PME/ETI, a franchi une nouvelle étape dans son plan de réorganisation qui vise notamment à protéger les intérêts de l'entreprise, de ses employés et de ses partenaires commerciaux. En effet, en avril dernier, le Tribunal de Commerce a confirmé la continuation de la période d'observation constatant que le niveau d'exploitation et le plan de trésorerie satisfaisaient les objectifs de la procédure.

### Des cessions d'actifs non stratégiques

Depuis le début de la procédure, Mare Nostrum a procédé à la fermeture d'une vingtaine d'entités<sup>1</sup> non rentables et cédé plusieurs actifs, tels que des logements utilisés pour l'hébergement d'intérimaires, un terrain à destination d'un projet immobilier et un bâtiment situé à Saint-Jean-de-Maurienne, initialement prévu pour le développement des activités liées au chantier de la ligne ferroviaire Lyon-Turin qui a pris du retard. Les bénéfices de ces ventes viendront ainsi renforcer la trésorerie du Groupe qui servira à rembourser une partie des dettes gelées.

D'autres cessions d'actifs sont en cours et permettront une partie du désendettement du Groupe pour renforcer l'obtention de son plan.

### Des mesures d'économies visibles dès l'exercice 2024

De plus, grâce à une stratégie rigoureuse de rationalisation des coûts et d'optimisation des ressources, le Groupe a réalisé des économies importantes dans plusieurs domaines. En premier lieu, la fermeture stratégique de plusieurs agences et la réorganisation en cours permettent d'ores et déjà à Mare Nostrum de réaliser une réduction du poids de ses charges opérationnelles par rapport à son chiffre d'affaires de 4 points<sup>2</sup>, consolidant ainsi sa position financière. Par exemple, la masse salariale a diminué de 26% par rapport au premier quadrimestre 2023 (janvier à avril), conformément à l'engagement de Mare Nostrum d'ajuster ses ressources humaines pour les aligner sur ses besoins essentiels et son périmètre d'activité plus restreint. Cette réduction entraîne mécaniquement des économies en matière de services généraux, incluant la flotte de véhicules, la téléphonie et autres frais connexes. En complément, les dépenses de développement ont été significativement réduites sur sa filiale Linkeys, permettant au Groupe d'allouer sa trésorerie à des activités rentables. L'ensemble de ces mesures illustre la détermination de Mare Nostrum à construire un avenir durable pour le Groupe et ses parties prenantes.

En parallèle de cette réorganisation, le Groupe a poursuivi ses développements sur l'ensemble de ses divisions et a réussi à maintenir un bon niveau d'activité sur le début de l'année 2024. Comme

<sup>1</sup> Communiqué du 5 février 2024

<sup>2</sup> % des charges opérationnelles par rapport au CA à fin avril 2023 (4 mois) contre fin avril 2024.



annoncé<sup>3</sup>, le chiffre d'affaires consolidé sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2024 s'établit à 34,7 M€<sup>4</sup> et affiche, à périmètre comparable<sup>5</sup>, un retrait limité de - 7% par rapport à l'an passé.

Le groupe Mare Nostrum reste déterminé à sortir renforcé de cette période et poursuit l'élaboration de son plan de sauvegarde, aux côtés des administrateurs et mandataires judiciaires. Compte tenu de l'arrivée à échéance de la première période d'observation, initialement fixée au 22 juillet prochain, le Groupe prévoit de solliciter son renouvellement pour une nouvelle période de six mois. Ce renouvellement permettra au Groupe et à ses administrateurs/mandataires judiciaires, d'ajuster et de finaliser son plan de sauvegarde dans les meilleures conditions afin qu'il puisse être validé par le Tribunal de Commerce. Le Groupe communiquera dès que la décision du Tribunal du Commerce à ce sujet sera rendue.

### Renouvellement des garants financiers

Dans la perspective de la validation de son plan de sauvegarde, le groupe Mare Nostrum va continuer sa réorganisation et prévoit de concentrer l'activité Travail Temporaire sur un nombre resserré de sociétés afin d'optimiser ses frais juridiques, comptables et généraux.

Dans le cadre de cette réorganisation et afin d'accompagner ce nouveau périmètre, Mare Nostrum a signé avec **un nouveau garant financier** (organisme bancaire), qui viendra en substitution des garants existants dès le 1<sup>er</sup> juillet prochain, permettant ainsi de répondre à son obligation légale de cautionnement de son activité d'intérim et couvrir la totalité de son futur périmètre au travers de ce nouveau partenariat.

L'ensemble des équipes reste pleinement mobilisé et continue de travailler avec passion et dévouement pour offrir aux clients, des services de qualité et conserver des relations étroites avec les partenaires commerciaux du Groupe.

Plus d'informations sur [www.mare-nostrum.eu](http://www.mare-nostrum.eu)

### A propos de Mare Nostrum :

Depuis près de 20 ans, le groupe Mare Nostrum est un expert innovant de la gestion des ressources humaines spécialisé dans le travail temporaire, le recrutement, la formation ainsi que le portage salarial et la mobilité professionnelle. Le Groupe est présent sur l'ensemble du cycle de l'emploi au travers d'une offre multimarque dédiée aux PME/ETI. Mare Nostrum dispose du statut « Entreprise innovante » de Bpifrance et est éligible au dispositif PEA-PME. FR0013400835 - Mnémonique : ALMAR



### Contacts



<sup>3</sup> Communiqué du 30 avril 2024

<sup>4</sup> Chiffres non audités

<sup>5</sup> Chiffre d'affaires 2023 retraité des sociétés liquidées et agences fermées en 2024



**Investisseurs***Nicolas Cuynat**Tél : +33 (0)4 38 12 33 50**[investisseurs@mare-nostrum.eu](mailto:investisseurs@mare-nostrum.eu)***Investisseurs***Solène Kennis**Tél : +33 (0)1 75 77 54 68**[marenostrom@aelium.fr](mailto:marenostrom@aelium.fr)*